



**- International Fund for Agricultural Development –
- Repérer et partager l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre –**

- maîtrise d'ouvrage locale -

I- Contexte :

1. Nom de l'innovation:

Maîtrise d'ouvrage locale par les commissions villageoises de gestion des terroirs (organisation villageois supra au niveau du village chargée de coordonner le développement local)

2. Pays - Région: Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)

3. Organisation: Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2)

4. Qui est l'innovateur?
PNGT2

5. Acteurs impliqués:

Les Commissions villageoises de Gestion des Terroirs ;
Les prestataires de services ;
Les services techniques ;
Les associations et ONG

6. Date de lancement:

Janvier 2002

7. Type d'innovation: Institutionnelle (Innovation organisationnelle)

8. Résumé :

La maîtrise d'ouvrage local s'est bâtie sur la base d'un constat : l'échec des projets antérieurs qui n'ont pas impliqué au mieux les populations. La phase I du PNGT2 a intégré la dimension maîtrise d'ouvrage local. Cela a permis la responsabilisation totale des communautés rurales dans la mise en œuvre de leur processus de développement, l'implication des opérateurs privés dans l'appui des populations. Le PNGT2 a pour ainsi dire, mis à la disposition de nouveaux outils adaptés aux spécificités locales (outils de gestion financières, comptables, et gestion de biens matériels. Cette nouvelle stratégie du PNGT2 a permis aux populations de réaliser des micros projets de qualité à moindre coût et dans un délai raisonnable. Cet apprentissage de la maîtrise d'ouvrage local a facilité la participation des populations au processus de décentralisation enclenché au Burkina Faso.

9. Quels problèmes cette innovation cherche-t-elle à résoudre ?

Comment prendre en compte les préoccupations réelles des populations ?

Comment rendre les communautés rurales responsables de leur propre développement ?

Comment instaurer la transparence dans la gestion des fonds public ?

Quelles sont les outils appropriés pour le renforcement des capacités des communautés rurales ?

10. Facteurs de succès pour la répliation:

La démarche de la maîtrise d'ouvrage local responsabilise les communautés rurales, assure la transparence dans la gestion et renforce l'appropriation des investissements par les bénéficiaires.

De même, le cofinancement instauré engage le bénéficiaire à une meilleure gestion et une meilleure appropriation des investissements. Cela se traduit par la réalisation effective des micros projets villageois.

11. Principaux résultats:

- un diagnostic plus global des zones d'intervention est réalisé par les populations elles-mêmes ;
- les communautés sont des actrices et sont responsables de leur propre développement ;
- les procédures de gestion sont transparentes et connues de tous ;
- des méthodes et outils pertinents de planification spatiale et temporelle des actions du développement sont élaborés et disponibles et utilisables par les populations
- une appropriation réelle des infrastructures sociales réalisées sous l'égide des communautés.

12. Groupe cible:

L'ensemble des populations d'un terroir à travers la structure représentative CVGT

13. Difficultés rencontrées:

- L'incompétence de certains prestataires locaux a pour conséquence la qualité médiocre de certains investissements ;
- L'insuffisance de compétences de membres des CVGT pour le suivi et le contrôle est un handicap ;
- La mauvaise programmation de certains travaux est préjudiciables à certains investissements ;
- Le non respect des normes techniques par certains prestataires entraînent des réalisations de mauvaise qualité.

III- Aspects technique :

15.

- La mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage local nécessite :
- Le renforcement des capacités des communautés rurales dans les aspects de gestion et de comptabilité ;
- L'élaboration d'un référentiel technique et financier de l'ensemble des investissements ;
- La création d'une base de données de prestataires de service à mettre à la disposition des communautés ;
- Le renforcement des capacités des communautés rurales en passation de marchés ;
- la mise en place d'un fonds de développement local pour le financement des micros projets.

IV- Suivi :

16. Contacts clé:

| Nom | Organisation | Email |
|----------------|--------------|-----------------|
| Mouhamed DRABO | PNGT2 | draboh@yahoo.fr |
| | | |
| | | |

17. Lien Internet:

-

18. Documents clé: (Nom du document + lien ou Contact ou Coordonnées) -